

789 faillites en février : + 28,1 %

BELGA

mercredi 18 mars 2009, 09:54

En février, 789 entreprises ont été déclarées en faillite, soit une augmentation de 28,1 % par rapport au même mois de l'an passé. C'est ce qu'indique la Direction générale Statistiques du SPF Economie. Au cours des trois derniers mois, le nombre total de faillites enregistrées s'est élevé à 2.423 (+ 25,7 %).

C'est le secteur de l'industrie qui a été le plus affecté, avec 44,2 % de faillites en plus par rapport à la même période il y a un an. Viennent ensuite ceux de la construction (+34,2 %), de l'Horeca (+20,9 %) et du commerce (+17,2 %). Le nombre d'entreprises faillies dans le transport et les autres services a lui augmenté de 25,1 %.

Au niveau régional, on observe, sur ce même laps de temps, une augmentation du nombre de faillites de 31,1 % en Flandre, de 22,5 % en Wallonie et de 16,4 % à Bruxelles. Une ventilation selon la forme juridique donne finalement +30,4 % pour les indépendants, +38,8 % pour les SA, +23,1 % pour les SPRL et +2,2 % pour les coopératives.

Les chiffres publiés au début du mois par le bureau Graydon faisaient état de 782 entreprises faillies en février, soit un bond de 26,3 % par rapport à février 2008. Il s'agit du mois de février le plus noir depuis que les faillites sont recensées, avait indiqué Graydon.

(belga)



partager	facebook	del.icio.us	myspace	windows live	wikio	twitter
s'abonner	rss	netvibes	google reader	yahoo		

vos réactions

Pour réagir à cet article :

- » introduisez votre identifiant
- » rédigez votre commentaire
- » postez

Identifiant :

Mot de passe :

[pas encore inscrit ?](#)

Titre :

Rédigez votre commentaire (1000 caractères max.):

Quelques règles de bonne conduite avant de réagir

✉ [1] V.D.V. dit le 18/03/2009, 10:19

Travail au noir ?

Certains écrivent sur les forums : "La grande majorité des chomeurs que je connais travaille en noir et dépasse 2000 euros de revenus mensuel." Mais qui pourrait donc payer si bien des chômeurs au noir ? Les mêmes qui déclarent : "On ne trouve pas de personnel qualifié" ou "La Wallonie manque de techniciens et de spécialistes" mais proposent un salaire mensuel de 1100 euros... en demandant les aides de la Région wallonne ?

▼ Signaler un abus

Message constructif ? **OUI** 0 **NON** 0